



AVIS de COURSE DOUARNENEZ – HORTA – DOUARNENEZ – IRC
AVENANT N° 1

Modifications :

Article 2 REGLES

L'épreuve est régie par les textes en vigueur des documents ci-dessous, complétés et éventuellement modifiés par les instructions de course disponibles au plus tard le **12 juillet 2019**.

Article 4 ADMISSIBILITÉ, INSCRIPTION

4.2 L'inscription définitive devra être déposée au plus tard, le **12 juillet 2019** avec un chèque ou une attestation de virement bancaire représentant le solde du montant des droits d'inscription.

Une inscription tardive (après le **12 juillet 2019**) pourra être examinée par l'organisateur (AO) qui se réserve le droit de la rejeter.

Article 5 MEDECIN de COURSE et DOSSIER MEDICAL

Chaque skipper et co-skipper devra être à jour de son dossier médical avant le **12 juillet 2019**.

Article 8 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles au plus tard le **12 juillet 2019 18h00** et publiées sur le site internet de la course.

Douarnenez le 19/06/2019

L'organisateur/Douarnenez Courses

Le Directeur de course

B Nardin

F Sérurier